



Nanterre, le lundi 13 décembre 2021

Madame la Directrice Académique,

Les représentants des organisations syndicales FSU, FNEC-FP-FO, CGT éducation, SE-UNSA, SGEN-CFDT et SNALC rappellent leur attachement au respect des instances départementales.

Or le mail informant du CDEN, sans convocation officielle, envoyé seulement cinq jours avant la réunion, n'est pas respectueux du travail des représentant-es des personnels. De plus, le travail de préparation nécessaire à cette réunion ne peut être effectué : les documents correspondant à l'ordre du jour ont été envoyés seulement quatre jours avant.

Nous vous demandons de respecter les délais de convocation et d'envoi des documents, soit quinze jours à l'avance.